

Le Mendulphin

N° 99

Bulletin municipal de SAINT-MOLF - Février 2016



Grandir
à Saint-Molf

www.mairie-saint-molf.fr



Cérémonie des vœux



Rénovation de la chapelle



Travaux

Nos partenaires

DIAGONAL
DIAGNOSTICS IMMOBILIER

18 route de Kerhué
44350 Saint-Molf

Mob 06 23 78 58 37
Fixe 02 44 07 58 57

e-mail diagonal@str.fr
site www.diag-presquile.fr

DIAGONAL
DIAGNOSTICS IMMOBILIER

www.diag-presquile.fr



Christophe MOUSSET Electricité générale

3, rue de Bolas • Le Pont des Belles-Filles
44350 Saint-Molf

Dépannage
Ventilation



Chauffage
électrique

cmousetc@aol.com

Tél. 06 08 05 92 15

AG Transports

18, rue des Forges
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 62 51 88
02 40 62 53 30
Fax 02 40 62 53 63
ag.transports@wanadoo.fr

DÉMÉNAGEMENTS



AU PANIER MARIN

poissonnerie

Julien vous propose :

- Poisson selon arrivage
- Plateau de fruits de mer sur commande
- Panier de saison à partir de 10€
- Sur les marchés et en tournée

06 83 54 58 19



MTPF

Mendulphine Travaux
Publics et Forestiers

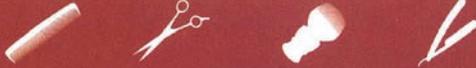
Frédéric OLIVIER



olivierfrederic@orange.fr
06 63 12 05 48 - Fax 02 40 11 81 94
2 Impasse de la fontaine d'airain - 44350 St Molf

les p'tits ciseaux

facebook les p'tits ciseaux



coiffeur visagiste barbier

3 rue du mès
44350 saint molf
02.51.16.03.91



Chers amis mendulphins,

L'année 2015 restera marquée dans les mémoires à travers les événements tragiques que Paris a connus en janvier et novembre. À Saint-Molf, malgré un contexte financier très contraint, de nombreux projets ont abouti.

Des réalisations inscrites dans notre projet de mandature ont été menées à bien. Je citerai la création du marché tous les mardis matins, place Camille BERTHE qui a bénéficié d'aménagements paysagers. Le transfert de l'agence postale au sein de la mairie est une réussite qui offre un meilleur service. Désormais la mairie est ouverte le samedi matin. Le nouveau site internet est maintenant en ligne. Encore merci au comité des citoyens, qui a vu le jour en 2015, pour sa contribution.

Nos associations ont été très actives en 2015 et je remercie particulièrement tous les bénévoles qui contribuent à faire de Saint-Molf une commune dynamique où il fait bon vivre. Pour ses 40 ans, la Fête des Battages a encore montré l'efficacité des associations pour nous offrir une magnifique journée malgré une météo défavorable.

En 2016, la commune poursuivra ses actions et de nombreuses réalisations vont se poursuivre.

Le projet de construction d'un supermarché doit aboutir et bénéficiera du soutien de la municipalité. Les travaux de la rue du Pays Blanc visent à nous offrir une nouvelle entrée de bourg plus adaptée et sécurisée. Elle préfigure le futur aménagement du centre bourg dont l'étude de maîtrise d'œuvre débutera cette année. Ce projet phare de la mandature donnera un nouveau visage plus moderne, plus accueillant et plus sécurisant à notre commune. Nous programmons un début des travaux en 2017.

De nombreux autres dossiers feront l'objet de toute mon attention: le transfert de la compétence tourisme vers Cap Atlantique, l'évolution de notre micro-crèche, la création d'un terrain multisports, le développement des cheminements doux, notamment celui qui devra relier Saint-Molf à la mer, la mise en œuvre des modifications apportées au PLU qui va renforcer notre attractivité sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Si nous voulons contenir la pression fiscale dans les années qui viennent, la participation de tous: élus, employés municipaux, bénévoles... sera nécessaire en ces temps difficiles, marqués par un désengagement de plus en plus prononcé de l'État.

2016 sera une nouvelle année d'action au service des mendulphins.

Je vous renouvelle mes vœux pour une excellente année 2016.

Patrick BROSSAUD, Maire

Sommaire

Les actus p. 4

Infos municipales p. 13

Dossier p. 18

Environnement/Cadre de vie p. 22

Social/Santé p. 24

Enfance/Jeunesse p. 26

Infos pratiques p. 28

Directeur de publication : Patrick BROSSAUD
Responsable de rédaction : Valérie PERRARD
Assistante de rédaction : Brigitte TESSIER

Impression : LE SILLON - Savenay
02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec encres végétales.

Tirage : 1 250 exemplaires

Dépôt légal : février 2016

IMPRIM'VERT®

Cérémonie des vœux à la population

Le 22 janvier dernier, salle de la Roche Blanche, Monsieur Patrick BROSSAUD entouré des conseillers municipaux et des agents communaux, a présenté ses vœux à la population venue nombreuse, avec une pensée particulière adressée à tous ceux qui ont été victimes, l'année passée, de l'intolérance, de la violence gratuite, et aux mendulphins dans la difficulté, la précarité, la maladie.

Après avoir remercié tous les conseillers municipaux et principalement ses adjoints pour leur disponibilité et leur efficacité, ainsi que tous les agents communaux pour leur implication et leur dynamisme, Monsieur le Maire a développé certains **points marquant de l'année 2015** :

- l'intégration de l'agence postale dans les locaux de la mairie, qui permet une économie d'environ 10 000,00 euros par an pour la commune, et qui a été l'occasion d'élargir les horaires d'ouverture de la mairie au samedi matin,
- l'embellissement de la commune par des aménagements tant techniques que paysagers,
- la rénovation de la Chapelle Saint-Germain et ses expositions, ayant attiré plus de 2 000 visiteurs de mars à septembre,
- la mise en ligne ce 22 janvier du nouveau site internet de la mairie (création dans laquelle s'est investi le comité consultatif des citoyens),
- le travail d'amélioration de la sécurité routière,
- le bilan du PLU à trois ans, qui permet d'envisager à présent les modifications nécessaires pour le développement de la commune, tout en gardant son identité rurale,
- la création du marché le mardi matin Place Camille BERTHE,
- les 40 ans de la Fête des Battages, animation phare mendulphine,
- la commémoration intercommunale du 11 novembre dernier...

Les projets à l'horizon 2016-2017 ont ensuite été développés :

- le transfert au 1^{er} janvier 2017 de la compétence tourisme à CAP Atlantique, occasion de développer l'attractivité de la commune,
- une nouvelle entrée de bourg sécurisée rue du Pays Blanc, avec des



travaux s'étalant sur quatre mois, réalisés à moindre coût compte tenu des subventions départementales et communautaires, et de la prise en charge du réseau d'eaux pluviales par CAP Atlantique,

- les études pour l'aménagement du bourg, avec un début des travaux espéré en 2017, selon l'obtention de subventions départementales,
- le début des réflexions pour la création d'un nouveau bâtiment pour la micro-crèche en partenariat avec la CAF,
- la finalisation de la mise en place de la signalétique commerce et services,
- le développement des voies vertes pour vélos et piétons.

Ces projets seront menés dans la mesure du possible en maintenant les taux d'impôts communaux, grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et ce malgré les baisses de dotations de l'État et le transfert de nouvelles charges à la commune.

Madame Chantal BRIERE, Conseillère Départementale, maire de Saint-Lyphard et Monsieur Christophe PRIOU, Député, ont également prononcé une allocution dans le cadre de cette cérémonie dynamique, à nouveau marquée par l'originalité : un extrait du spectacle intergénérationnel, une belle mise en valeur du travail photographique réalisé par le Club Juniors en 2015 sur le thème de la lutte contre les discriminations, et pour clôturer une rétrospective de la 40^e Fête des Battages.

Le service Communication





Une nouvelle conseillère municipale

Monsieur Jean-Pierre GUILLOU, élu de la minorité, a fait part de sa démission du Conseil Municipal le 4 novembre 2015. Il était membre de la Commission Cadre de Vie.

Madame Lydia MALENFANT, également issue de la liste « Bien vivre à Saint-Molf », a accepté de le remplacer et a fait ses premiers pas en tant que conseillère municipale lors de la réunion du 14 décembre. Son intégration dans une ou plusieurs commission(s) municipale(s) est en cours de réflexion.



Le nouveau site internet de la mairie est en ligne !

Depuis le 22 janvier vous pouvez accéder au nouveau site de la Mairie. Il prend la suite du précédent devenu obsolète et de plus piraté en juillet dernier.

www.mairie-saint-molf.fr, nouvelle version, a vu le jour après une année de collaboration studieuse et cordiale entre le prestataire LCA, le Comité Consultatif des Citoyens, les élus et les services de la Mairie. Tous ont œuvré conjointement pour plus de modernité, de convivialité, de facilité d'accès à un maximum d'informations. Nos remerciements réitérés au Comité Consultatif des Citoyens (groupe de travail site internet) pour son implication, sa complémentarité et sa participation « citoyenne ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques: communication@saintmolf.fr

Valérie PERRARD, adjointe au Maire en charge de la Communication



Un nouveau visage pour la Chapelle Saint-Germain

Profitant d'une subvention exceptionnelle sur des fonds parlementaires, la municipalité a lancé les travaux de rénovation de la chapelle qui en avait bien besoin; cela afin d'offrir un meilleur cadre aux expositions artistiques qui ont reçu cette année plus de 2 000 visiteurs. Entre deux expositions estivales, des travaux de rénovation ont été réalisés tant intérieurs qu'extérieurs.

Commencés en mai par les reprises en plâtrerie du plafond et de la voûte, suivis de la mise en œuvre d'enduits lissés sur les parois intérieures, ces travaux se sont achevés en septembre par la reprise en maçonnerie des joints, la mise en valeur des matériaux d'époque (pierre) et le remplacement des protections des vitraux. Ces travaux ont été réalisés à l'ancienne par des entreprises spécialisées en rénovation de monuments historiques, avec des matériaux naturels (chaux, sable, poudre de marbre...). L'entreprise mendulphine J.L Berthe a finalisé cette opération par les peintures du plafond.

Montant de l'opération: 54 000 euros - Subvention: 10 000 euros

Marc BREHAT, adjoint au Maire en charge du Cadre de Vie



Chapelle avant



Nouveau visage

Aménagement de la rue du Pays Blanc

Les travaux d'aménagement de la rue du Pays Blanc ont débuté en janvier.

Points principaux du projet:

- Un aménagement en début de rue, marquant l'entrée d'agglomération et incitant les usagers à ralentir (bordures de voirie et espace vert rétrécissant la chaussée à un gabarit plus urbain).
- Aménagement d'un parvis surélevé au droit de l'entrée du cimetière, avec dévoiement de l'axe de la voie. Cet aménagement qualitatif d'un plateau en pavés permet de marquer l'entrée du cimetière tout en favorisant le ralentissement des véhicules.
- Modification du carrefour des trois voies et réaménagement du parking (création de trois places supplémentaires).
- Création de zones de stationnement longitudinales et de trottoirs aux normes des deux côtés de la chaussée (1,4 à 1,6 m de largeur).
- Aménagement paysager (plantations de pieds de murs et alignements d'arbres)
- En parallèle, il est prévu de mettre la rue du Maréchal Ferrant en sens interdit aux deux extrémités (sauf riverains). Cette rue n'a pas vocation à devenir une voie de desserte.

► **Phase 1 :** Dépose et repose des réseaux d'eaux pluviales - durée 4 semaines - un seul sens de circulation: Guérande/Saint-Molf. Mise en place d'une déviation Saint-Molf/Guérande*

► **Phase 2 :** Terrassement et empiérement de la chaussée sauf carrefour rue du Mès et parking commerces, durée 1 ½ à 2 semaines - Route barrée à toute circulation**.

► **Phase 3 :** Pose des bordures et finition du trottoir côté cimetière - 4 semaines - un sens de circulation Guérande/Saint-Molf. Mise en place d'une déviation Saint-Molf/Guérande*.

► **Phase 4 :** Pose de bordure et finition du trottoir côté école, confection de la grave bitume, pose des pavés sur béton au droit de l'entrée du cimetière (**attention temps de séchage 21 jours**), terrassement du carrefour rue du Mès et du parking - 4 semaines - Route barrée à toute circulation**.



Aménagement de la rue du Pays Blanc

Fermeture totale en raison des engins de chantiers et de la préservation d'une zone de sécurité pour les travailleurs, la largeur de chaussée restante étant insuffisante.

(Le stationnement pourra s'effectuer autour de l'église et sur la place).

► **Phase 5 :** Enrobé de la voie par le Conseil départemental - fermeture une journée - Marquage au sol, mise en place des panneaux de signalisation et du mobilier - 2 semaines - un sens de circulation Guérande/Saint-Molf. Mise en place d'une déviation Saint-Molf/Guérande*.

* La déviation Saint-Molf/Guérande s'effectuera par la rue de la Duchesse Anne, la rue du Mès puis la route de La Turballe, permettant ainsi de maintenir le passage des véhicules devant les commerces.

** Sauf riverains, collecte des ordures ménagères, véhicules de secours. Accès maintenu au lotissement de Bellevue.

Marc BREHAT, adjoint au Maire
en charge du Cadre de Vie



Démarrage des travaux rue du Pays Blanc

La place du marché dite parking de la mairie devient « Place Camille BERTHE » !

Dans « le Mendulphin » n° 98 d'octobre, la population mendulphine avait été sollicitée pour proposer un nom pour ce lieu sans toponymie. Quelques suggestions ont été déposées en mairie. Le 14 décembre dernier, le conseil municipal s'est arrêté sur celui de Camille BERTHE, maire de Saint-Molf de 1958 à 1975.

► Mais qui était Camille BERTHE ?

Camille, Louis, Marie BERTHE mendulphin « de souche » est né à Montpignac le 2 mars 1912 dans une famille de cultivateurs. Tout naturellement, il perpétue la tradition familiale et devient à son tour cultivateur au village de Pennemont, son métier c'est la terre.

Le 24 septembre 1935, il unit sa vie à celle de Germaine VIAUD mendulphine qui lui donnera deux fils Daniel (1936) et Moïse (1938). Il transmettra à ce dernier son exploitation agricole en 1970.

Revenu à sa terre après avoir été prisonnier de guerre, il intègre le conseil municipal le 23 septembre 1945 en tant que conseiller sous le municipe de Monsieur Alphonse DROGUEUX. Il est réélu en 1953 dans l'équipe municipale de Monsieur Auguste NIGET, maire. Au décès de ce dernier en décembre 1958, il prend sa suite. Jusqu'en mai 1975 sa réélection fera à la majorité absolue (1959-1965-1971).

Son premier mandat de maire en 1958-1959 commence au moment où la commune connaît un fait divers : le médiatique dossier de la Croix de Trébrézan qu'il aura à gérer partiellement (voir agenda officiel et site de la mairie). Il traitera ensuite des dossiers beaucoup plus lourds puisque c'est sous ses municipes que la commune de Saint-Molf verra l'amorce de son développement, de sa modernisation et la pérennisation de son activité agricole.

À son actif : un remembrement des propriétés foncières achevé en 1970, un réseau routier de 32 km des mieux entretenu, l'installation puis l'extension de l'éclairage public, du service des eaux, la ramas-

sage des ordures ménagères (toutes les semaines en été et tous les 15 jours en hiver -1971), la participation à la création du collège public de Guérande avec la mise en place des transports scolaires pour les collégiens mendulphins,

la création du premier lotissement communal : le lotissement de « Kervocadet » comportant dix lots ayant pour objectif d'attirer une nouvelle population à Saint-Molf. En 1968, l'école publique est sur le point d'être fermée, il réussira à faire annuler cette décision. Il contribuera à l'amélioration des bâtiments publics : école, église (dont l'électrification des cloches). Il sera à l'initiative de la construction d'un vestiaire au terrain des sports du Pont Clin en 1974. En 1973, le Conseil municipal refusera d'élaborer d'un Plan d'Occupation des Sols au motif que cela ne se justifiait pas sur le territoire de la commune. En 1974, il fait voter par le conseil Municipal la décision d'acquérir la « maison Teffo », jouxtant la modeste mairie de l'époque constituée d'une unique pièce au rez-de-chaussée. Cet achat permettra de réaliser par la suite l'« hôtel de ville » achevé en 1979, (agrandi depuis lors grâce à une autre acquisition).

De paroles d'administrés, c'était un homme sage, discret, économe, très estimé, « solide à son poste et dans ses décisions », qui jusqu'au bout, malgré une longue et douloureuse maladie, aura eu à cœur de respecter son engagement d' élu, un engagement de trente années. Il s'éteindra sur sa chère commune le 26 mai 1975.

Sources : J. Bourget et le service Communication



Que s'est-il passé à Saint-Molf depuis octobre 2015

16-17 et 18 octobre: week-end champignons, cueillette et exposition

Un week-end réussi pour les amateurs de champignons et les néophytes. Après une cueillette le vendredi en forêt du Gâvre, l'exposition a ouvert ses portes samedi 17 et dimanche 18 au Centre Culturel. De nombreux spécimens étaient mis en situation, avec informations et classifications selon un code couleur (du blanc au noir). Les visiteurs sont venus en famille et tout un chacun a pu en apprécier la diversité, découvrir des espèces étonnantes et avoir des

explications grâce à la compétence des membres de l'association mycologique de Saint-Nazaire. Un grand merci à nos partenaires: M. Dominique GUELLEC (Photo nature), Association Mycologique de Saint-Nazaire, l'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée), Office de Tourisme et Art Floral de Saint-Molf. Une exposition à renouveler!



11 novembre: une belle commémoration intercommunale du souvenir

En 2015, la journée intercommunale du souvenir du Pays Blanc, orchestrée par l'Amicale mendulphine des Anciens Combattants pour la commémoration du 100^e anniversaire de la Première Guerre Mondiale 14-18, a eu lieu à Saint-Molf.

Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, sapeurs-pompiers, anciens combattants, élus et administrés des quatre communes du Pays Blanc (Saint-Molf, Piriac, La Turballe et Mesquer) se sont rassemblés au bas de la rue de la Duchesse Anne, pour former un cortège et se rendre à la cérémonie religieuse du souvenir précédés par les sonneurs de La Turballe.

La commémoration s'est clôturée au Centre Culturel où huit anciens de la guerre d'Algérie, MM. Jacques Anger, Fernand Jouin, Joseph Jouin, Jean-Pierre Tissier, Marc Navarre, Bernard Texier, Emile Véquau et Lucien Lejards ont été décorés de la Médaille du Mérite. Deux veuves d'anciens combattants, M^{mes} Pauline Genu et Thérèse Sévélec, se sont vues remettre la Croix d'Agadès. M^{me} Marie-Catherine BAZIRE et M. Claude LEBRETON, pour leur travail de mémoire dans le cadre de l'exposition « Hommage aux Poilus Mendulphins », ont reçu la médaille de la Ville de Saint-Molf. Une journée marquée par l'émotion et le respect.



16 novembre: recueillement collectif autour d'une minute de silence

Plusieurs dizaines de Mendulphins sont venues ce 16 novembre, à 12 h 00, place de la mairie pour observer une minute de silence, à la mémoire des victimes de l'attentat perpétré à Paris et sa banlieue dans la soirée du 13 novembre.



21 et 22 novembre: un week-end gonflé

L'Amicale Laïque de Saint-Molf a proposé une animation originale: un parc éphémère de structures gonflables. Adaptées à tous les âges, ces structures ont été installées dans la salle polyvalente de la

Roche-Blanche et à l'extérieur. Des espaces ludiques et des stands de maquillage étaient également proposés. Bravo à l'Amicale Laïque pour cette innovation et ce beau succès.



22 novembre: « Un arbre pour l'avenir », « Nouveaux arrivants », « Maisons fleuries 2015 »

Pour une convivialité renforcée et un partage intergénérationnel, les élus mendulphins ont souhaité regrouper en 2015 ces trois manifestations. C'est dans la joie et la bonne humeur que les familles des nouveaux nés 2015 se sont vues remettre un arbre ou trois

arbustes et les lauréats « Maisons fleuries » des récompenses en cadeaux et bons d'achats. Vers 11 h 00, les nouveaux arrivants ont rejoint l'assemblée pour un verre de bienvenue.



4 et 5 décembre: 30^e édition du Téléthon

Le vendredi 4 décembre, le Club Juniors sous la houlette de Najib nous a offert un formidable spectacle « Big Band Show ». Une centaine de personnes s'est émerveillée devant nos jeunes « jouant » les titres aussi variés que le Boléro de Ravel, la Macarena, ou encore le très jazzy Puttin' on the ritz par Robbie Williams...

Grâce au soutien des membres du Club des Amitiés Mendulphines (un grand merci à eux), nous avons pu récolter des bénéfices issus de la vente de gâteaux et boissons.

Le samedi 5 décembre en fin de journée, quinze équipes sont venues en famille s'essayer au tennis de table, au badminton, au football, à l'escalade et au basket dans une ambiance très chaleureuse.

Pour cet évènement, un concours de tir à la carabine laser, matériel mis à disposition par le club de badminton, a permis à bon nombre de tester cette nouvelle discipline.

Les deux soirées ont permis de récolter 745,10 euros au bénéfice de l'AFM Téléthon.

La Municipalité, l'AFM Téléthon et les élus de la Commission Vie Associative et Sportive, remercient chaleureusement l'ensemble des participants, les bénévoles, les enfants du Club Junior, Najib, les

Amitiés Mendulphines et les membres des associations (Badminton Club Mendulphin, Voies Salées, US Saint-Molf football, Saint-Molf Basket, les Pongistes Mendulphins) pour leur participation. Sans oublier la boulangerie Sébileau, la charcuterie Gautreau, Diagonal diagnostic immobilier, le Kalon Digor, Hair Marin et Intersport Guérande pour leurs dons ayant contribué à la réussite de ces différents moments.

Votre soutien est destiné à la recherche qui, par exemple, a permis en 2005 la découverte de la thérapie cellulaire consistant à utiliser les cellules souches pour réparer ou régénérer un organe ou un tissu endommagé. En 2009, ce sont deux enfants, atteints d'une grave maladie génétique du cerveau, qui ont pu être traités pour stopper leur maladie.

Pour cela, continuons ensemble à faire avancer la recherche grâce aux dons.

Et je vous dis à l'année prochaine !

Emmanuel BIBARD, adjoint au Maire en charge de la Vie Sportive et Associative, et du Développement Touristique



ENFANT TY AGE... Une nouvelle association mendulphine

Elle a pour objet de réunir mamans, assistantes maternelle et enfants pour des temps collectifs autour d'activités éducatives, ludiques, artistiques, musicales favorisant l'éveil, l'épanouissement et la sociabilisation des enfants.

Nous nous retrouvons une fois par semaine pour l'instant avec des projets pour le futur.

Renseignements : M^{me} OLLIVAUD Séverine (présidente) au 06 10 62 36 63 ou sur enfanttyage@gmail.fr



► 22 décembre : un marché nocturne

Les commerçants du marché hebdomadaire du mardi matin ont proposé aux mendulphins de venir les découvrir ou redécouvrir en soirée. C'est à partir de 17h30 ce 22 décembre que petits et grands ont pu partager des moments conviviaux autour des produits proposés.

En guise de cadeau de Noël, les marchands ont offert une crêpe et un chocolat chaud aux enfants et un verre de l'amitié aux commerçants. Les petits ont accueilli avec enthousiasme l'arrivée du père Noël en

calèche, tandis que les parents ont pu finir leurs derniers préparatifs pour les fêtes autour d'un vin chaud proposé par l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique). Une belle initiative appréciée de tous, à renouveler, en attendant un marché nocturne qui serait proposé un vendredi soir par mois! Affaire à suivre...

Emmanuel BIBARD, adjoint au Maire en charge de la Vie Sportive et Associative, et du Développement Touristique



24 janvier: les aînés mendulphins réunis autour d'un repas

Les aînés mendulphins se sont retrouvés sur le thème de la danse ce dimanche 24 janvier, pour partager le traditionnel « Repas des Aînés ». Dans une ambiance joyeuse, musicale et conviviale ils ont pu apprécier des démonstrations de danses de salon et danser sur

des airs populaires et traditionnels.

Remerciements aux bénévoles qui ont contribué avec les élus au bon déroulement de la journée.

Le service Communication



Tous sur la piste



Ovation pour les danseurs



Ambiance conviviale

“ Saint-Molf passe la barre des 2500 habitants !

Au 1^{er} janvier 2016, la commune compte une population légale totale de 2513 habitants (estimation officielle INSEE basée sur le recensement de 2013).



Communiqué exceptionnel de l'Association Fête des Battages

Des chars pour la Fête des Battages 2016!

Cette année la Fête des Battages se déroulera le 21 août. Lors de la manifestation 2015, un défilé avec la participation de chars mendulphins avait été remis en place. Devant le succès de cette initiative, l'Association Fête des Battages souhaite renouveler l'expérience pour 2016.

Aussi, fait-elle appel à votre créativité pour représenter ASSOCIATIONS, QUARTIERS, VILLAGES...

Pour tous renseignements contacter Michel GAUTREAU
au 06 07 68 03 28.

Appel à la créativité de tous!



Infos municipales

Travaux d'extension restauration scolaire

Le bâtiment de restauration scolaire, qui a été construit dans les années quatre-vingt-dix pour recevoir une centaine d'enfants, en accueille désormais en moyenne 200 chaque jour. Les vestiaires, sanitaires et espaces de stockage sont devenus insuffisants. Les systèmes de ventilation, de chauffage et d'isolation sont également obsolètes et moins performants.

Ces travaux d'extension, d'environ 60 m² et de modernisation des équipements, permettront de garantir un meilleur accueil des enfants en termes d'hygiène, de sécurité, de confort et de fonctionnalité.

À l'occasion des congés de fin d'année, seule période où l'espace

restauration est inoccupé, des travaux de rénovation ont pu débuter: dalles de plafond, isolation et appareillage d'éclairage ont été remplacés par des matériaux plus performants, qualitatifs et permettant de réaliser des économies d'énergie.

Cette opération se poursuivra par les travaux de renouvellement de la ventilation et de mise en place d'un chauffage complémentaire au sein de la même salle.

L'extension des sanitaires enfants et l'aménagement d'un nouveau vestiaire pour le personnel communal clôtureront cette opération.

Début des travaux: 1^{er} semestre 2016

Montant de l'opération: 173 600 euros - Subventions: 115 700 euros



Réfection isolation plafond



Éclairage plafond

Point travaux

Programme voirie 2015

Chaque année, un programme de réfection et de petits travaux de voirie est réalisé pour maintenir et conforter notre patrimoine routier. En 2015, sur proposition de la Commission Cadre de Vie, 95 430 euros ont été consacrés à ces opérations qui sont en cours de finalisation.

Le secteur de Kergaillo et la route du Toupoussard ont notamment pu bénéficier d'un nouveau tapis d'enrobé.



Toupoussard



Kergaillo

Des travaux d'amélioration ont également été réalisés au droit de la salle de sports avec une continuité piétonne en enrobé permettant aux enfants de se déplacer entre l'école de la Roche Blanche et la salle des sports en toute sécurité et sur un revêtement propre.

Les travaux se poursuivent en ce début 2016 par la réalisation d'un plateau surélevé, accompagné d'un éclairage au droit de la traversée piétonne sur la RD 52 Route de Mesquer. Ce dispositif, espérons-le, devrait inciter les usagers à réduire leur vitesse sur cette portion de voie à grande circulation située en agglomération, permettant ainsi d'améliorer la sécurité des piétons.

Une partie de la cours élémentaire de l'école de la Roche Blanche sera également concernée puisqu'un revêtement en enrobé viendra remplacer l'espace actuellement en sable de carrière.



Cheminement piétons salle des sports



Cheminement piétons restaurant scolaire

► Bâtiment Enfance Jeunesse Remplacement des revêtements de sols

Un mois après la réception du bâtiment en juillet 2008, des décollements du revêtement de sol avaient été constatés. Malgré plusieurs réunions amiables en présence des entreprises concernées et de l'architecte, aucun accord n'a pu être trouvé. Un dossier contentieux a été lancé, et cinq ans plus tard la commune a été dédommagée du sinistre subi.

Les travaux ont donc pu être engagés pendant les congés de Noël, seule période où le bâtiment n'est pas occupé.



Nouveau revêtement

► Illuminations de Noël

La Commune a poursuivi fin 2015 le remplacement de ses illuminations, en finalisant les décorations dans la rue de la Duchesse Anne. La chapelle s'est vue également habillée de nouveaux motifs, mettant en valeur sa rénovation récente. Afin de renouveler complètement le parc, cette opération se poursuivra encore sur quelques années.



Les bénévoles

► Rénovation du monument « Notre Dame des Mères », initiative citoyenne

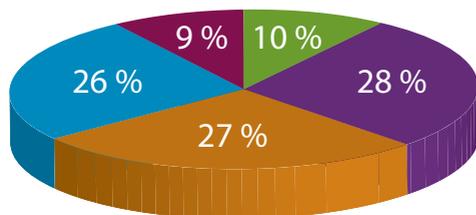
À l'initiative de bénévoles mendulphins, Notre Dame des Mères (route de Mesquer) a bénéficié d'une remise en état. Après rebouchage des fissures du monument par les agents municipaux, la peinture (fournie par la mairie) a été réalisée en fin d'année par les bénévoles. En ce début d'année, un massif fleuri va être planté par les bénévoles et des élus de la commission Cadre de Vie. Ce massif, mettant en valeur le monument et marquant l'entrée de ville, sera ensuite entretenu par les bénévoles.

La Municipalité est très sensible à l'implication de Mendulphins dans la vie de la commune et dans l'amélioration de notre cadre de vie. Ces initiatives sont salutaires en période de désengagement continu de l'État et d'absence de certitude quant aux autres partenaires financiers de la Commune, et soutiennent les élus mendulphins dans leur volonté de minimiser au maximum la pression fiscale sur les habitants.

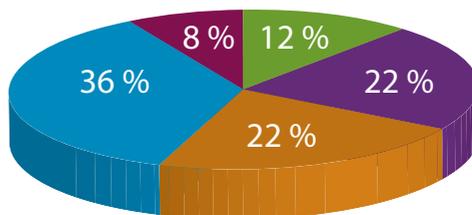
Marc BREHAT, adjoint au Maire en charge du Cadre de Vie

Urbanisme : un bilan d'activité des deux années passées

Actes d'urbanisme 2014



Actes d'urbanisme 2015



- Permis de construire
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme d'information
- Certificat d'urbanisme opérationnel

	Permis de construire accordés	Déclaration d'intention d'aliéner (Ventes)	Déclarations préalables accordées	Certificats d'urbanisme d'information	Certificats d'urbanisme opérationnel accordés	Total actes délivrés
2014	19	54	53	51	18	195
2015	32*	59	57	93	22	263
Évolution	+ 68 %	+ 9 %	+ 7,5 %	+ 82 %	+ 22 %	+ 34 %

* Évolution liée au programme d'aménagement du lotissement « Le Petit Languernais »

Didier PLANÇON, adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme

Élections régionales de décembre 2015 : les résultats à Saint-Molf



- 1 851 électeurs inscrits
- 1 019 votants soit un taux de participation de 55,05 %
- 29 bulletins blancs, 17 bulletins nuls
- Suffrages exprimés : 973

Résultats du 2^e tour :

- Liste d'Union de la Droite et du Centre conduite par Bruno RETAILLEAU : 367 voix soit 37,72 %
- Liste « Tous unis pour les Pays de la Loire, la Gauche et les Écologistes » de Christophe CLERGEAU : 342 soit 35,15 %
- Liste Front National présentée par Marine LE PEN et conduite par Pascal GANNAT : 264 voix soit 27,13 %

Rencontrez vos élus

Patrick BROSSAUD, Maire - Président du CCAS • sur RDV

Marc BREHAT, 1^{er} Adjoint Cadre de Vie • sur RDV

Didier PLANÇON, 2^e Adjoint Urbanisme et Habitat • le lundi ou sur RDV

Virginie BLAFFA-LECORRE, 3^e adjointe Enfance Jeunesse • le vendredi matin sur RDV

Emmanuel BIBARD, 4^e adjoint Vie Associative et Sportive, Développement Touristique • sur RDV

Valérie PERRARD, 5^e adjointe Communication et Vie Culturelle • le mardi après-midi sur RDV

Prenez rendez-vous en contactant l'accueil de la mairie
02 40 62 50 77 ou accueil@saintmolf.fr

“ Carnet rose du personnel

Félicitations à Ophélie ROUSSEL, animatrice au Service Enfance Jeunesse et à son époux Joris qui viennent d'accueillir au sein de leur foyer une petite Télia née le 14 janvier 2016.

conseil municipal

Vous trouverez ici les principales délibérations votées par le Conseil Municipal lors des réunions du 12 octobre et du 14 décembre 2015. À défaut de précision, les décisions ont été adoptées à l'unanimité. Pour mémoire, les réunions du Conseil Municipal sont ouvertes à tous, le public ne peut toutefois pas intervenir.

► Voirie : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de CAP Atlantique à la commune pour l'aménagement de la rue du Pays Blanc

Opération estimée à 540 000 euros comprenant 120 000 euros affectés aux dépenses relevant de la compétence de Cap Atlantique « gestion des eaux pluviales ». Cette opération ne peut pas être scindée pour des contraintes techniques de réalisation des travaux, CAP Atlantique opère donc une délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la commune de Saint-Molf.

En savoir plus sur l'opération d'aménagement : voir page 6

► Patrimoine bâti : adoption de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)

L'Ad'AP est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité des bâtiments et espaces communaux dans le respect de la réglementation, dans un délai fixé, avec une programmation des travaux et des financements précis. À Saint-Molf : 202 000 euros de travaux estimés, programmés sur 6 ans.

► Demandes de subventions pour les projets communaux

► **Mise en sécurité et en accessibilité des rues de la Roche Blanche, de la cure et du Maréchal Ferrand :** travaux estimés à 66 966 euros TTC (subvention possible de l'État - DETR)

► **Mise en accessibilité de l'école de la Roche Blanche et de la salle polyvalente :** travaux estimés à 70 600 euros TTC (subvention possible de l'État - DETR)

► **Rénovation de l'éclairage de la salle des sports :** demande à CAP Atlantique de versement du fonds de concours spécial « transition énergétique » attribué par le Conseil Communautaire le 16 septembre 2015 (50 % de la dépense HT)

► Mode de transport des enfants

Pour gérer au mieux les ressources de la commune dans un contexte financier incertain, les élus souhaitent privilégier les solutions qui permettent de garder de la souplesse. Or l'achat d'un nouveau bus représente un lourd investissement, qui expose la Commune à des contraintes difficilement compressibles (coûts de fonctionnement et d'entretien, risque d'obsolescence lié à l'évolution des normes, disponibilité des chauffeurs...). Le Conseil a donc décidé de ne pas acheter de nouveau bus pour le transport des enfants, et de faire assurer ce transport par le recours à des sociétés privées spécialisées. Adopté à l'unanimité des votants (3 abstentions : M. LAPADU-HARGUES, M^{me} CARDINE, M^{me} MALENFANT)

► Urbanisme : adaptation au Plan Local d'Urbanisme du droit de préemption urbain institué sur la commune

Le droit de préemption urbain est un outil d'intervention foncière qui offre la faculté, pour une commune, d'acquiescer par priorité un

bien mis en vente sur son territoire. Il a été institué à Saint-Molf par délibération du 23 octobre 1987, qui faisait référence au POS. Le Conseil Municipal a donc dû adapter ce droit de préemption aux nouveaux zonages du PLU : il est désormais institué sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone U (urbanisé), 1AU (à urbaniser dans l'immédiat) et 2AU (prévu à l'urbanisation).

1 abstention : M. GERVOT

► Marché hebdomadaire : modifications des tarifs

Modification des tarifs fixés par délibération du 29 juin 2015. Les premiers mois de fonctionnement ont mis en évidence des tarifs trop importants par rapport aux tarifs pratiqués sur d'autres marchés, pour les commerçants dits « passagers » (qui viennent ponctuellement). Nouveaux tarifs au 13 octobre 2015 :

- Passagers juillet et août : 3 euros du mètre linéaire par marché
 - Passagers hors juillet août : 2 euros du mètre linéaire par marché
- Tarifs temporaires du 15 décembre 2015 au 30 juin 2016 : 1 euro par emplacement (quel que soit le métrage) et par marché, pour les abonnés comme pour les passagers.

► Personnel

Augmentation de la participation de la Commune à la mutuelle prévoyance des agents (la prévoyance garantit notamment le maintien du salaire en cas d'arrêt maladie supérieur à 3 mois) de 7 euros nets à 10 euros bruts, ce qui représente une charge supplémentaire pour la Commune de 800 euros environ par an.

► Communication : tarif 2016 des encarts publicitaires du bulletin municipal

Maintien du tarif fixé depuis 2012 à 75 euros TTC pour un encart de dimension 8 cm x 5 cm, pour trois numéros à paraître en 2016. Le nombre d'annonceurs, et donc d'encarts, reste le même, à savoir 30.

► Débat sur la communication

à la demande de M. LAPADU-HARGUES.

Le Conseil a décidé (unanimité moins 3 abstentions : M^{me} E. CITEAU, M. LAPADU-HARGUES, M^{me} CARDINE)

- d'officialiser les supports de communication de la commune (bulletins municipaux, dépêche, site internet)
- de confirmer l'absence d'espace réservé à l'expression de la minorité, dans la limite de ce que permet la loi
- de confirmer le mode de distribution des supports papier par les conseillers municipaux référents par secteur, dans un souci de proximité avec la population

► Dénomination de la place rue des Épis

Après présentation de plusieurs possibilités, c'est le nom d'un ancien Maire de Saint-Molf Camille BERTHE qui a été retenu, l'unanimité des élus reconnaissant son importance dans le développement de la commune.

En savoir plus sur Camille BERTHE : voir page 7

Grandir à Saint-Molf

Comprendre le contexte avec quelques chiffres clés

À Saint-Molf...

- en moyenne 2 fois plus de naissances que de décès ces 10 dernières années
- 50 % des ménages comptent 1 enfant ou plus (contre 31 % sur le territoire de CAP Atlantique)

Comparée aux autres communes de la presqu'île guérandaise, Saint-Molf est :

- une des plus « vivantes » (80 % de résidences principales contre 48 % sur CAP Atlantique)
- une des plus actives (72 % des Mendulphins sont des actifs en situation d'emploi, contre 63 % sur le territoire de CAP Atlantique)
- et une des plus jeunes (1 jeune sur 20 habite Saint-Molf, alors que seulement 1 habitant de la presqu'île sur 28 est mendulphin).

Autant d'éléments qui placent naturellement l'enfance et la jeunesse au cœur de la politique municipale.



Le projet éducatif

Le travail de l'ensemble du personnel travaillant auprès des enfants et des jeunes est guidé par le projet éducatif élaboré par les élus pour la période du mandat (2014-2020). Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur (la mairie), ses priorités et ses principes éducatifs.

Les orientations suivantes ont été définies :

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir en leur proposant une structure d'accueil dynamique et enrichissante
- Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et de responsabilités des enfants et des jeunes dans la réalisation de leur(s) projet(s) et les amener à plus d'autonomie et de confiance en soi.
- Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations intergénérationnelles, les partenariats divers
- Favoriser l'accès à la culture et à la découverte

Une offre complète de services publics pour les enfants et les jeunes

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) assure un accompagnement technique et financier, dans le cadre d'un Contrat Enfance Jeunesse qui engage la Commune à offrir un bon niveau de service à la population. Ce contrat va être renégocié en 2016. Il concerne toutes les structures sauf le restaurant scolaire.

La MSA (Mutualité Sociale Agricole) participe également financièrement aux prestations dont bénéficient ses affiliés.



Dans le domaine de la petite enfance,

la Mairie gère une structure d'accueil collectif: la micro-crèche « La Salorge des Doudous », et est associée au service intercommunal du Relai Assistantes Maternelles du Pays Blanc.

La Salorge des Doudous, un accueil collectif à taille humaine

Les professionnelles de la micro-crèche viennent de différents horizons: Diplômes d'État d'infirmière puéricultrice (référente Technique), Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale, BTS Service en Espace Rural Option Animation, CAP Petite Enfance. Cette diversité de formations au sein de l'équipe assure une complémentarité et une richesse de réflexion.

Depuis son ouverture en 2009, l'équipe organise son travail sur la base de la communication et du respect entre adultes et enfants.

Cette petite structure (9 places) réserve une qualité d'accueil privilégié facilitant la création des liens entre les enfants et les professionnelles, dans un souci permanent de continuité éducative parentale.

Ces objectifs se retrouvent dans une charte d'accueil, formalisée par écrit depuis début 2016 et qui s'adresse tant à l'équipe qu'aux parents.



Activité peinture

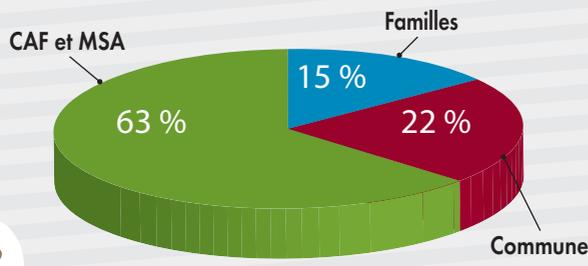


Activité motricité

Coût total annuel de fonctionnement du service : 130 000,00 euros

Coût moyen horaire par enfant : 7,70 euros :

- Les familles payent le service en moyenne 1,15 euros (selon les revenus du foyer)
- CAF et MSA contribuent à hauteur de 4,85 euros
- Le reste à charge pour la commune est de 1,70 euros



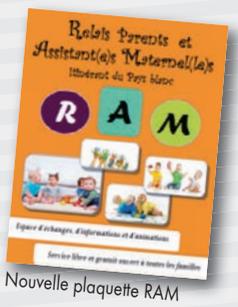
Sortie Noël magique



L'équipe de la micro-crèche

Le RAM du Pays Blanc, un service qui crée du lien

Le saviez-vous ?
24 assistantes maternelles sont actuellement en activité à Saint-Molf.



Soutenu par le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales, le Relais Parents - Assistantes Maternelles (RAM) est un service intercommunal qui couvre les communes de Saint-Molf, La Turballe et Piriac-sur-Mer.

C'est un service itinérant, d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Le RAM apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

L'animatrice Audrey DANAIS est éducatrice de jeunes enfants.

Les nouvelles permanences à Saint-Molf se déroulent tous les mercredis matin de 9 h 30 à 12 h 00 au Service Enfance Jeunesse - la Récrit Multicolore. Pendant les vacances scolaires, elles ont lieu en Mairie.

Les séances de découverte accueillent les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s le mardi matin de 10 h 00 à 11 h 30, à tour de rôle sur chacune des communes. Le planning des séances est en ligne sur www.mairie-saint-molf.fr

Des rendez-vous peuvent se prendre le mercredi matin ou sur d'autres temps en fonction des présences de la responsable.

Pour toute information ou prise de rendez-vous :
ramdupaysblanc@mairielaturballe.fr - 06 72 09 69 48
(Dans la mesure du possible, compte tenu de l'itinérance du RAM sur plusieurs communes, privilégiez la messagerie)

Vous pouvez également trouver des informations relatives à l'accueil de votre enfant et/ou au contrat de travail sur les sites de la CAF : www.mon-enfant.fr ou de l'Urssaf : www.pajemploi.urssaf.fr



Dans les domaines de l'enfance et la jeunesse

Le Service Enfance Jeunesse agit sous l'autorité du Ministère en charge de la Jeunesse, qui veille tant à la sécurité physique et morale des jeunes accueillis dans le cadre des structures municipales qu'à la qualité éducative des accueils. En savoir plus : www.jeunes.gouv.fr

6 services communaux sont consacrés au public de 3 à 18 ans

Des encadrants polyvalents et qualifiés

17 agents employés par la Commune s'attellent à faire fonctionner et vivre ces 6 services avec toujours comme objectifs l'accueil et le bien être des enfants mais aussi des parents.

Ces 17 personnes sont polyvalentes, leur intervention tout au long de la journée dans les différentes structures est source de repères et de sécurité affective pour les enfants.

Les agents sont régulièrement amenés à suivre des formations en lien avec leur métier d'animation. Ces 3 dernières années, l'équipe ainsi bénéficie de 169 jours de formation.

L'animateur, au service des enfants et des jeunes

L'animation est un vrai métier, qui va bien au-delà de jouer et de surveiller les enfants !

L'animateur doit, dans le cadre d'horaires atypiques de travail, prendre en compte le caractère et les repères éducatifs de chaque enfant. Il mobilise des connaissances (techniques d'animation, règles d'hygiène et de sécurité), applique des savoirs faire (donner du sens aux activités organisées, prendre en compte le rythme de l'enfant, utiliser l'imaginaire de l'enfant), et adopte une attitude appropriée (poser un cadre et des limites, être bienveillant et valorisant, permettre des découvertes, transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité).

Les structures enfance-jeunesse ont pour élément central le « vivre ensemble », dans un cadre de loisirs, sécurisé et bienveillant.

L'animateur, partenaire de la communauté socio-éducative

Ni parent ni éducateur, l'animateur agit toutefois en complémentarité de la famille et de l'école :

- à l'écoute des enfants et des jeunes, dans un climat de confiance, sans jugement et sans attente de résultats (sensibilisation aux risques liés aux conduites addictives, alcool, drogues, réseaux sociaux et internet, télé et jeux vidéos...)
- à l'écoute des parents pour les orienter si nécessaire vers des instances spécialisées
- concertation avec les enseignants pour une prise en charge cohérente de certains enfants.

« Une éducation solide amène la société à apprécier les enfants et les enfants à bien se sentir dans le monde qui les entoure ».



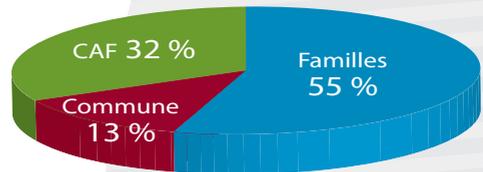
Animateurs du club Juniors et de l'Espace Jeunes

1 L'accueil périscolaire, pour les élèves des deux écoles

2 Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour les enfants de l'école de la Roche Blanche, depuis la réforme des rythmes scolaires de septembre 2014

l'accueil et les temps d'activités périscolaire :

- coût total annuel du service 38 300 euros dont 4 980 euros restant à charge de la commune



Animatrices TAP maternelle



Animateurs TAP élémentaire

5 Le Club Juniors pour les 10-13 ans

6 L'Espace Jeunes pour les 14-17 ans

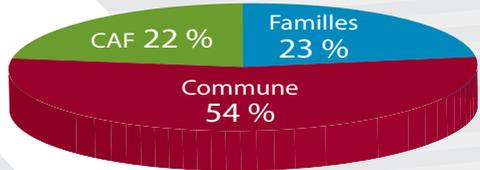


Animateurs périscolaire - Accueil de loisirs

4

L'accueil de loisirs pour les 3-11 ans

- coût total annuel du service 75 500 euros dont 40 700 euros restant à charge de la commune

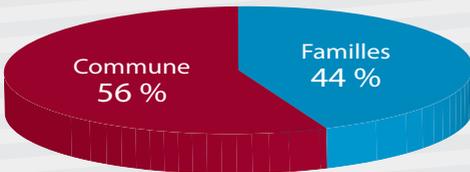


Restaurant scolaire - équipe élémentaire

3

Le restaurant scolaire

- coût total de production d'un repas 6,80 euros (denrées, entretien des locaux, personnel encadrant), facturé 3,15 euros aux familles



Restaurant scolaire - équipe maternelle

Bien manger pour bien grandir : l'équilibre alimentaire et le rôle du restaurant scolaire

Brandade de morue, museau persillé, boudin... Les menus sont-ils vraiment adaptés aux plus petits ?

Chez les enfants, la période 3-11 ans est une phase de croissance et d'apprentissage intense. C'est en effet à cette période que se fixent des repères qui resteront à l'âge adulte. C'est le bon moment pour leur apprendre le plaisir de manger au quotidien et leur donner le goût de la diversité des aliments, autant de bons réflexes qui contribuent à leur santé d'aujourd'hui et de demain.

Richesse de la gastronomie française, redécouverte de légumes anciens... Déjeuner au restaurant scolaire, c'est aussi découvrir des aliments que l'on ne rencontre pas à la maison !



À Saint-Molf, les menus sont élaborés par les cuisinières du restaurant scolaire, en fonction de la saisonnalité des produits, et suivant les recommandations nutritionnelles du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition). Tous les plats sont cuisinés sur place.

Les enfants sont incités à goûter à tout.

Sauces et condiments ne sont pas en libre-service !

L'équilibre du repas est mieux assuré et les saveurs ne sont pas dénaturées.



Attention ! L'équilibre alimentaire ne se fait pas sur un seul repas mais au minimum sur une semaine.

Le saviez-vous ?
26 000 repas sont servis chaque année au restaurant scolaire.

Consultez les menus du restaurant scolaire :

www.mairie-saint-molf.fr/pratique/enfancejeunesse/restaurant-scolaire

En savoir plus sur le programme national nutrition santé :

www.mangerbouger.fr

Virginie BLAFFA-LECORRE, adjointe au Maire,
en charge de l'Enfance Jeunesse

TNT HD

Êtes-vous prêts pour le passage à la Haute Définition ?



La TNT va passer à la Haute Définition (HD) à partir du 5 avril 2016. Les foyers recevant notamment la télévision par l'antenne câble doivent vérifier s'ils disposent de l'équipement nécessaire (téléviseur ou adaptateur). Mais comment connaître la compatibilité de votre matériel à la HD ?

Pour les personnes disposant d'un équipement relié à une antenne câble, il faut vérifier :

- sur votre équipement la présence du logo TNT HD (norme MPEG-4) ;
- ou la présence du logo Arte HD en vous positionnant sur la chaîne 7 puis la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas ces détails, cela signifie que votre téléviseur n'est pas compatible à la HD. Il faudra donc vous équiper d'un matériel compatible à la HD avant le 5 avril 2016, à défaut vous ne recevrez plus la télévision après cette date. Attention, il n'est pas nécessaire de racheter un nouveau téléviseur, un adaptateur TNT HD externe étant suffisant (vendu à partir de 25 euros).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web recevoirlatnt.fr ou contacter le **0970 818 818**, accessible du lundi au vendredi, de 8h00 à 19h00, au prix d'un appel local.

Source Service-public.fr



DÉCOUVREZ L'OFFRE TER PAYS DE LA LOIRE AU DÉPART DE LA GARE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

La Région des Pays de la Loire, autorité organisatrice des transports régionaux et SNCF vous proposent un mode de transport économique, rapide, écologique et qui vous permet de voyager en toute sérénité : le Train Express Régional (TER) Pays de la Loire.

TER PAYS DE LA LOIRE EN QUELQUES CHIFFRES :

- 131 gares et points d'arrêt ferroviaires
- 464 trains et 115 cars circulant chaque jour en 2015
- 45 7321 voyages par jour à bord des trains et autocars régionaux en 2013
- 93 % de régularité *

Nous vous invitons à vous renseigner sur les tarifs et services adaptés à vos besoins de déplacements en région :

- dans la gare la plus proche de chez vous
- auprès de Contact TER au **0 800 584 260** Service & appel gratuits (du lundi au vendredi, de 7h à 20h)
- sur paysdelaloire.ter.sncf.com

* À noter : Un train régulier est un train qui arrive à son terminus avec moins de 5 minutes de retard

Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Molf vous forment à la prévention des incendies domestiques.

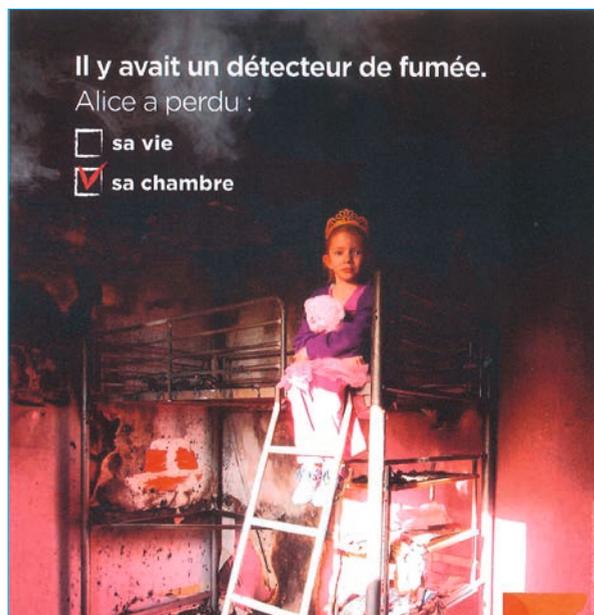
En France, les incendies domestiques provoquent le **décès de 800 personnes** et font **10 000 blessés par an**.

En 2h30, les sapeurs-pompiers de Saint-Molf peuvent vous former aux bons actes réflexes à adopter en cas d'incendie et vous apporteront des conseils sur les détecteurs de fumées.

■ Contactez-nous!

Votre interlocuteur: Olivier Baudeloche

Téléphone : 06 32 90 47 36



Il y avait un détecteur de fumée.

Alice a perdu :

- sa vie
- sa chambre

Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité.



Cap info habitat : des permanences pour faire le point sur les aides à l'amélioration !

Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement? Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation! Et tous les indicateurs sont au vert:

- **L'éco-prêt à taux zéro**: prorogé jusqu'au 31 décembre 2018, avec un assouplissement et une adaptation aux bénéficiaires des aides de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat).
- **Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)**: prorogé également jusqu'au 31 décembre 2016.
- **Le Programme « Habiter mieux »** de l'ANAH: les conditions de financement 2015 avaient été réduites pour permettre d'absorber le très important stock de dossiers énergie 2014. Les modalités pour 2016 sont beaucoup plus favorables avec le relèvement du taux de financement des dossiers des ménages très modestes à 50 % ou 35 % selon les tranches de revenus et le relèvement du plafond de travaux subventionnables à 20 000 euros.
- Le dispositif très attractif du Pacte énergie solidarité qui permet d'**isoler ses combles pour 1 euro** sous conditions de revenus.

Vous avez un projet de travaux d'adaptation pour votre logement? Pour un « chez soi » qui avance avec soi, de nombreuses solutions d'aménagement et d'aides sont possibles:

- Le crédit d'impôt pour installation ou remplacement d'équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées: s'applique aux dépenses réalisées jusqu'au 31 décembre 2017.
- Un ergothérapeute peut vous conseiller notamment dans le cadre du diagnostic « **Bien chez moi** » proposé par les caisses de retraites complémentaires Agirc et Arrco. C'est avant tout un échange avec un expert diplômé d'état pour prendre en compte tous les aspects de votre logement, et vous proposer d'anticiper ce qu'il faudrait faire pour optimiser les gestes de votre vie quotidienne.



- Les aides de l'ANAH peuvent également être sollicitées sous conditions de revenus pour tous les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie.

Les permanences de Cap info habitat sont ouvertes à tous pour vous conseiller sur les aides possibles en fonction de votre projet, et vous accompagner dans les démarches pour les obtenir.

Prochaines permanences en Mairie de Saint-Molf mardis 22 mars et 24 mai de 9h00 à 11h30

Planning complet des permanences:

<http://www.cap-atlantique.fr/dossiers/logement>

Plus d'infos: 02 51 75 77 95

“ Covoiturez !

Le covoiturage est un moyen astucieux pour limiter l'usage de la voiture et partager les frais. Les Conseils Départementaux de Loire-Atlantique et du Morbihan organisent à l'échelle de leur territoire et en partenariat avec les structures intercommunales et les communes un réseau d'aires de covoiturage.

- Aire de covoiturage à Saint-Molf: **parking de la Roche Blanche**
- Rechercher ou proposer des possibilités de covoiturage: covoiturage.loire-atlantique.fr



Un dispositif « garantie jeunes »

► La garantie jeunes c'est quoi ?

Elle concerne les jeunes de 18 à 25 ans ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation, sans soutien familial et ayant des ressources inférieures au RSA (461,26 euros/mois).

► Pourquoi ?

Entrer dans la vie active, accéder à l'autonomie sociale, à l'emploi et à la formation.

► Comment cela se passe ?

- Un suivi assuré par la Mission locale: accompagnement intensif pendant 6 semaines, accompagnement personnalisé durant 1 année, mises en situation professionnelle et formation avec parrainage par entreprise, travail en groupe de 12 à 14 jeunes avec un projet en commun.



Plan hivernal

Risques sanitaires liés au froid

Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques à ne pas négliger. Même s'ils sont rares dans notre région, ils peuvent être dommageables pour la santé, surtout pour les personnes fragiles ou souffrant de certaines pathologies. Leurs effets sont insidieux et peuvent passer inaperçus. Il faut donc redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles.

► Quelles sont les personnes à risque ?

- Les personnes âgées
- Les nouveau-nés et les nourrissons
- Les personnes souffrant de certaines maladies: insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, asthme, diabète, troubles neurologiques
- Enfin, les personnes à mobilité réduite, les sans domicile, les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger et les travailleurs exposés au froid par nature.

► Plus d'information : <http://social-sante.gouv.fr>

IMPORTANT

Un registre est disponible au CCAS pour permettre à toute personne fragilisée (ou à son représentant) si tel est son souhait, de s'inscrire (nom, prénom et coordonnées).

En cas de déclenchement du PLAN GRAND FROID (ou du Plan Canicule en été), ces personnes pourront bénéficier d'un suivi particulier par le CCAS qui vérifiera, par un appel téléphonique ou tout autre moyen, si elles sont en sécurité et si elles ne manquent de rien.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 02 40 62 59 36 ou par mail communication@saintmolf.fr.

- Un accompagnement global: logement, santé...
- Une allocation en appui de l'accompagnement: 461,26 euros

► Les objectifs pour 2016:

- au niveau national: 100 000 jeunes bénéficiaires
- au niveau de la Presqu'Île Guérandaise: 50 jeunes

► Contacts:

Tél. 02 40 42 96 76

mission@ml-guerande.fr

Site internet: mlpresquileguerandaise.com

Page FB: facebook.com/missionlocale.guerande

Siège: 2, rue Louis EON - 44350 GUÉRENDE

Horaires public:

le lundi de 13 h 30 à 17 h 00

du mardi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00



La maltraitance est une réalité il faut en parler

Victimes ou témoins, appelez-le : **3977**
Des professionnels vous écoutent, vous soutiennent, vous orientent

La maltraitance dont les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent être victimes est un phénomène complexe. La notion de maltraitance renvoie à une diversité de situations allant de la négligence à la violence. Elle correspond le plus souvent à une succession de petits actes qui, réunis, créent les conditions de l'isolement et de la souffrance aux personnes.

► Quelques exemples de maltraitance:

- Brutalité, sévices
- Infantilisation, humiliation
- Abus de confiance
- Défaut de soins
- Privation ou violation de droits



Chacun d'entre nous peut y être confronté dans son environnement familial, privé ou professionnel.

La maltraitance peut exister à domicile ou en établissement. Elle concerne les personnes âgées comme les personnes handicapées. Elle doit être combattue avec détermination pour protéger toutes celles et tous ceux, en situation de fragilité, qui ne peuvent se défendre.



ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES À DOMICILE DEPUIS 1973

Nouveau: permanences en mairie de Saint-Molf

► Le 2^e jeudi de chaque mois de 10h00 à 11h30

Créée pour faciliter la vie à domicile des personnes âgées, des malades, des handicapés, l'ADAR met son expérience au service de tous.

Une nouvelle prestation depuis janvier : la prime d'activité

Depuis janvier 2016, le **RSA activité** et la **prime pour l'emploi** sont remplacés par la **Prime d'activité**. Cette nouvelle prestation est versée par les Caisses d'Allocations Familiales (Caf). **Attention : le RSA dit « socle » continuera d'exister pour les personnes sans activité professionnelle.**

La Prime d'activité en quelques mots...

- La Prime d'activité est une prestation qui incite à l'exercice et à la reprise d'activité professionnelle. **Elle complète les ressources des travailleurs aux revenus modestes ;**
- Elle sera versée aux personnes **en activité** (salariés et travailleurs indépendants), sous conditions de ressources du foyer ;

- Son montant sera calculé **en fonction de la composition et des ressources du foyer** (contrairement à la Prime pour l'emploi qui est calculée et versée par personne) ;
- La Prime d'activité sera ouverte aux **jeunes actifs dès 18 ans ;**
- Elle sera **versée chaque mois** : les bénéficiaires devront déclarer tous les 3 mois leurs revenus du trimestre précédent ;
- Le montant de la prime sera **calculé pour 3 mois fixes**. Durant ces 3 mois, il ne variera pas en fonction des changements de situation familiale et professionnelle du bénéficiaire ;
- Un **simulateur des droits** permet d'évaluer directement le montant de la prime.

► **Plus d'informations :** <https://www.caf.fr>

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie vous informe



La protection universelle maladie

Le 1^{er} janvier 2016, la protection universelle maladie est entrée en application. Cette réforme garantit à toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière, un droit à la prise en charge de ses frais de santé à titre personnel et de manière continue tout au long de la vie.

L'arrêt du tabac : une prise en charge des substituts nicotiques

L'Assurance Maladie vous accompagne dans l'arrêt du tabac. Elle prend en charge, sur prescription médicale établie par un médecin ou une sage-femme, les traitements par substituts nicotiques (patch, gomme, pastille, inhalateur...) à hauteur de 50 euros par année civile et par bénéficiaire. Ce forfait s'élève à 150 euros pour : les femmes enceintes, les jeunes de 20 à 30 ans, les bénéficiaires de la CMU complémentaire et les patients en affection de longue durée (cancer...).



Examens bucco-dentaires

C'est nouveau : après M'T dents pour les enfants et les adolescents, l'Assurance Maladie propose aussi aux femmes enceintes de bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire entièrement pris en charge, et sans avoir à faire l'avance de frais.



► L'examen bucco-dentaire pour les femmes enceintes

Vous êtes enceinte ? L'Assurance Maladie vous propose de bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire pour vérifier la santé de vos dents et de vos gencives et vous apporter des conseils. Cet examen est intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie et sans avoir à faire l'avance des frais.

À compter de votre 4^e mois de grossesse et jusqu'au 12^e jour après votre accouchement, vous pouvez bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire chez le chirurgien-dentiste ou le médecin stomatologue de votre choix.

Dès réception de votre déclaration de grossesse, votre caisse d'Assurance Maladie vous enverra un courrier d'invitation accompagné de l'imprimé de prise en charge de votre examen bucco-dentaire.

Lors de votre rendez-vous chez le chirurgien-dentiste ou le médecin stomatologue de votre choix, n'oubliez pas de vous munir de votre imprimé de prise en charge et de votre carte Vitale mise à jour.

Lors de cet examen, le professionnel fera un bilan de la santé de vos dents et de vos gencives, et vous apportera des conseils bucco-dentaires pour vous, ainsi que pour votre futur enfant.

► L'examen bucco-dentaire M'T dents

Votre enfant a 6 ans, 9 ans, 12 ans, 15 ans ou 18 ans ? L'Assurance Maladie vous propose M'T dents, un examen bucco-dentaire pour vérifier la santé de ses dents. Cet examen est gratuit, intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie et sans avoir à faire l'avance des frais.

• **M'T dents, c'est quoi ?** Un rendez-vous de prévention chez le dentiste intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie, et des soins si nécessaires remboursés à 100 %.

• **M'T dents, c'est pour qui ?** Tous les enfants et adolescents âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans, âges les plus exposés aux caries. Bien sûr, il est important de s'occuper de ses dents à tout âge... Ces rendez-vous sont complémentaires des visites habituelles chez le dentiste.

• **M'T dents, comment en profiter ?** Votre enfant va bientôt avoir 6, 9, 12, 15 ou 18 ans ? Un mois avant sa date d'anniversaire, vous recevrez chez vous un courrier d'invitation de l'Assurance Maladie pour un rendez-vous de prévention dentaire.

• **C'est simple !** Prenez rapidement rendez-vous chez le chirurgien-dentiste de votre choix.

Le jour du rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de votre carte Vitale et du bon de prise en charge joint au courrier pour bénéficier de la gratuité de l'examen bucco-dentaire.

• **C'est gratuit !** Le rendez-vous de prévention est gratuit, intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie et sans avoir à faire l'avance des frais.

• **Si votre enfant a besoin de soins complémentaires** (traitement des caries et des racines, détartrage, scellement des sillons, etc.), ils sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Ces soins doivent être effectués dans les neuf mois qui suivent l'examen.

- Si votre enfant a 6 ou 12 ans : vous bénéficiez de la dispense d'avance des frais et vous n'avez donc pas d'argent à avancer.

- Si votre enfant a 9, 15 ou 18 ans : c'est à vous de faire l'avance des frais mais vous serez remboursé rapidement.

• **Si votre enfant a besoin d'autres traitements** (appareil d'orthodontie, prothèse dentaire), ils sont pris en charge dans les conditions habituelles.

► **Plus d'informations sur** ameli.fr

Les temps d'activités périscolaires...

► pour les plus petits aussi!

Ce sont les 3 agents spécialisées des écoles maternelles (Béatrice, Bernadette et Nadine), et deux animatrices du service Enfance Jeunesse (Anne et Dominique), qui proposent tous les mardis et vendredis, après la classe et jusqu'à 17h00, des activités de loisirs pour les petits élèves de l'école de la Roche Blanche.

► Des repères sécurisants pour les enfants

L'encadrement est assuré par des adultes qualifiés qui interviennent déjà dans les classes, sur le temps de restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs.

Les activités ont lieu au sein même des classes maternelles: les enfants restent dans leur environnement, grâce au partage intelligent des locaux avec l'équipe enseignante.

► Quelle différence avec l'école?

Les enfants se retrouvent dans un cadre plus libre, en groupes restreints. Ils peuvent choisir leur activité, ou choisir de ne rien faire. Les adultes sont à leur écoute et travaillent chaque jour à répondre aux besoins de chacun, en proposant des activités adaptées à leur âge et à leurs capacités. Dessiner, raconter, bricoler... Le but n'est pas de réussir ou de faire (l'enfant ne rapporte pas obligatoirement tous les soirs quelque chose à la maison!) mais de s'épanouir.



Décorations de Noël



Reproduction d'un paysage en forme de feuille



Mobile

L'école Saint François correspond avec Gerrads Cross!

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de CE1 - CE2 entretiennent une correspondance avec des élèves de l'école « Thorpe House School », située à Gerrads Cross, dans le Buckinghamshire. Chaque enfant français a un correspondant anglais.

Les élèves ont écrit une première lettre en français pour présenter leur école. Ils ont aussi envoyé quelques photos de leur établissement ainsi que leurs photos individuelles. Les petits anglais ont répondu

en se présentant individuellement, en français, pour la joie des petits mendulphins. Au cours du mois de décembre, les correspondants britanniques ont envoyé les fameuses « Christmas Cards ».

Les CE1 - CE2 ont alors répondu en envoyant une carte de vœux accompagnée des 32 présentations individuelles des mendulphins, en anglais (of course!). Cela a permis aux enfants de réinvestir les notions apprises lors des séances hebdomadaires d'anglais.

Vivement que le facteur apporte la prochaine lettre!



L'équipe enseignante

Lycée Kerguéneec

► JALMALV à Kerguenec

L'association JALMALV (Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie) est intervenue dans la classe de terminale BAC PRO Services aux personnes et aux territoires. Ce fut l'occasion pour les élèves qui s'orientent vers les métiers du soin auprès de différentes structures (enfants, handicapés, adultes et personnes âgées), de découvrir le rôle de cette association qui accompagne les usagers en fin de vie ou subissant de lourds traitements.

M^{me} LE CADRE, présidente de l'association, a pu échanger également sur les missions de l'association, c'est-à-dire accompagner les personnes malades, des familles en deuil et surtout communiquer sur leurs actions. Les élèves, qui pour la plupart, ne connaissaient pas JALMALV, ont montré un grand intérêt pour cette intervention.

Laura AZARA

► Les 2^{ndes} Pro SAPAT découvrent la Brière

Dans le cadre de leur formation, les secondes ont découvert leur territoire et plus particulièrement celui de la Brière. Ils ont visité le clocher de l'église de Saint-Lyphard afin de surplomber les différents paysages environnants.

Puis, après avoir distingué plus en détail les services proposés par la commune ainsi que ses éléments historiques, les élèves sont montés à bord de chalands leur permettant d'appréhender différemment la Brière au départ du Port de Bréca.

Une journée ensoleillée permettant de visiter des lieux tels que Kerhinet et ses chaumières typiques de la Brière et son patrimoine, qui a permis pour certains élèves de découvrir ou redécouvrir leur territoire proche de façon moins théorique.

Laura AZARA

► Apprentissage des gestes qui sauvent pour les CAP

Les élèves de la classe de CAP Services en Milieu Rural ont passé une journée avec le lieutenant David Picaud afin d'obtenir leur attestation du PSC 1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1).

Non seulement cette sensibilisation est en lien avec un de leur module professionnel qui vise à assurer l'accompagnement des personnes dépendantes, mais c'est aussi l'occasion d'actualiser ses connaissances et d'acquérir les compétences nécessaires pour pratiquer les gestes élémentaires de secours.

Benoît ARONDEL





L'Association Guérandaise pour le Don de Sang Bénévole

sera heureuse de vous accueillir lors des prochaines séances de Dons organisées avec l'Établissement Français du Sang :

- **Guérande** - 8 h 00 à 12 h 00 - Salle de l'Amicale laïque
Les samedis : 9 avril/11 juin/6 août/8 octobre/3 décembre
- **Saillé** - 16 h 00 à 19 h 30 - Salle Polyvalente
Les vendredis : 8 mars/27 mai/29 juillet/21 octobre/23 décembre
- **La Turballe** - 16 h 30 à 19 h 30 - Salle des Vignes
Les mercredis : 2 mai/10 août
- **Piriac-sur-Mer** - 16 h 30 à 19 h 30 - Salle de Kerdinio
lundi 18 juillet/vendredi 14 octobre

CONSEILS :

de 18 à 70 ans ; poids minimum 50 kg ; ne pas venir à jeun.
Hommes 6 dons par an ; Femmes 4 dons par an.
Pour un premier don se munir d'une pièce d'identité

EN FRANCE 10000 DONS PAR JOUR SONT NÉCESSAIRES

Pour toute information pratique contacter votre association :

Président 02 40 24 74 82 - Secrétaire 02 40 24 80 73

Pour tout renseignement sur le Don de Sang, de Plasma ou de cellules, ainsi que sur le don de moelle osseuse :

à EFS Pays de Loire-site de Saint-Nazaire **02 40 00 20 00**

et sur Internet : www.dondusang.net



Bienvenue à ...

19/09/2015	Abigaëlle MAHEUX
19/09/2015	Roxane MAHEUX
16/11/2015	Inès PEREIRA LE GOYET
17/11/2015	Mila HORVÉNO
24/11/2015	Mahé HENRY
25/11/2015	Théa BELGRAND
06/12/2015	Lilwenn MAURO
13/12/2015	Lucie JOSSO
17/01/2016	Emeline GUIMARD



Tous nos vœux de bonheur à ...

21/11/2015	Sophie MAHDAVI et André PICARD
19/12/2015	Emilie DENAIRE et Arnaud BICHON



Ils nous ont quittés ...

23/09/2015	Edouard AUDRAIN - 82 ans
27/09/2015	Albert JOLIVET - 90 ans
01/11/2015	Lionnel TIREL - 55 ans
18/11/2015	Yves MARSEAU - 84 ans
20/11/2015	Charlie SIBILLE - 74 ans
15/12/2015	Jean VASLON - 80 ans
12/01/2016	Guy CONTIS - 73 ans

Bilan état civil 2015

Naissances : 31 (15 filles et 16 garçons)

Mariages : 11

Décès : 13

SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr



COMITÉ DE LOIRE-ATLANTIQUE

Si le cancer s'invite chez vous, venez vite sonner chez nous

A Saint-Nazaire un espace dans la clinique Mutualiste de l'Estuaire

Un accueil est proposé par une animatrice pour offrir une écoute et une information de qualité.

- Soutien psychologique à la demande
- Nombreux ateliers individuels (conseils esthétiques et capillaires, réflexologie plantaire) et collectifs (activités physiques adaptées, sophrologie et yoga)
- Documentation spécifique et orientation vers les ressources existantes sur la Loire-Atlantique

Clinique Mutualiste de l'Estuaire dans la cité sanitaire au 11 boulevard Georges Charpak (RDC en oncologie de jour) ouvert de 9h00 à 17h00 tous les mardis, mercredis et jeudis avec ou sans rendez-vous. **Tél 02 72 27 53 66**



MARS

- **Samedi 19 mars • Soirée Country**
À partir de 19h00, Salle de la Roche Blanche,
Repas animé, menu Chili con Carne
Réservations à l'Office de Tourisme
Organisé par le Comité des Fêtes
- **Mercredi 30 mars**
• **Championnat Régional d'escalade**
À partir de 10h00, Salle des Sports
Organisé par l'UNSS

AVRIL

- **Samedi 9 avril • Tournoi de football**
A partir de 10h00,
Stade du Pont des Belles Filles
Renseignements au 02 40 22 09 83
Organisé par l'US Saint-Molf Football
- **Les 22, 23, 29 et 30 avril • Théâtre**
RDV centre culturel
Organisé par la troupe des Loups Focs
- **Samedi 23 avril • Soirée dansante**
A partir de 20h00 Salle de la Roche Blanche
Repas animé par un DJ
Inscriptions 02 40 15 52 17
- **Dimanche 24 avril**
• **Vide Grenier de Printemps**
De 8h00 à 18h00 centre bourg,
250 emplacements
Bar et restauration sur place
Renseignements et inscriptions à
l'Office de Tourisme 02 40 62 58 99
Organisé par l'Office de Tourisme

MAI

- **Samedi 7 mai • Loto**
À partir de 19h00
Salle des Sports de la Roche Blanche
Organisé conjointement par le Comité des
Fêtes, US Saint Molf Football et Amitiés
Mendulphines

► Dimanche 15 mai • Vide grenier

De 8h00 à 18h00 centre bourg,
250 emplacements
Bar et restauration sur place
Renseignements et inscriptions à
l'Office de Tourisme 02 40 62 58 99
Organisé par l'ACCA

► Dimanche 22 mai • Vide grenier

De 9h00 à 17h00 Bois Pierrot
Bar et restauration sur place
Inscriptions à couprie.delphine@orange.fr
Organisé par l'OGEC Saint François

JUIN

- **Samedi 4 juin • Tournoi de pétanque**
À partir de 14h00, Stade Pont Belles Filles,
Renseignements au 06 62 26 76 31
Organisé par l'US Saint Molf I
- **19 et 25 juin • Fête des écoles**
Au Bois Pierrot
19 juin École Saint François
25 juin École de la Roche Blanche

JUILLET

- **Samedi 9 juillet • Feux de Saint Jean**
À partir de 19h00 au Bois Pierrot
Repas traditionnel Jarret grillé
Retraite aux flambeaux
Embrasement de la tour
Organisé par le Comité des Fêtes
- **Samedi 30 juillet • Sardinade**
A partir de 19h30, centre bourg
Dégustation de sardines grillées
Bar - Crêpes - Soirée animée
Organisé par le Comité des Fêtes
et l'Office de Tourisme

AOÛT

- **Samedi 6 août • Tournoi de pétanque**
À partir de 14h00, Stade Pont Belles Filles,
Renseignements au 06 62 26 76 31
Organisé par l'US Saint Molf Football

► Dimanche 21 août • Fête des Battages

À partir de 9h00, vide grenier
Animations diverses tout au long de la
journée
Feu d'artifice en fin de soirée
Renseignements et inscriptions au vide gre-
nier à l'Office de Tourisme 02 40 62 58 99
Organisé par la Fête des Battages

► **27 et 28 août**
• **Rassemblement de motos américaines**
À partir de 10h00 au Bois Pierrot
Bar et restauration sur place
Organisé par les West Coast Brothers

SEPTEMBRE

- **Dimanche 4 septembre**
• **Forum des Associations**
De 9h00 à 13h00 Salle des Sports
Organisé par la Municipalité

NOVEMBRE

- **12 et 13 novembre • Week-end Gonflé**
De 10h00 à 18h00 Salle des Sports
Jeux gonflables, piscines à balles
De 1 à 14 ans
Organisé par l'Amicale Laïque École de la
Roche Blanche
- **Dimanche 20 novembre • Vide grenier**
De 9h00 à 18h00 Salle des Sports
Bar et restauration sur place
Inscriptions au 02 51 76 14 04
Organisé par Saint Molf Basket
- **26 et 27 novembre • Marché de Noël**
De 9h00 à 19h00 Salle des Sports
50 exposants en tout genre
Visite du Père Noël - Divers jeux
Organisé par l'Office de Tourisme



SMIC

Le montant du SMIC horaire est de 9,61 euros brut . Ce qui représente en revenu brut mensuel pour un salarié travaillant 35 heures hebdomadaires, un salaire de 1457,52 euros mensuel au 1^{er} juillet 2015.

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

Virginie Penhouët

Concessionnaire Hakawerk

06 79 03 80 33 - virgpenh@gmail.com

www.facebook.com/virginie.hakawerk44



Produits maison et soins corporels écologiques

Mémento

Services municipaux

- Mairie**
 1 rue des Épis - 44350 Saint-Molf
 Tél. 02 40 62 50 77 - Fax: 02 40 62 50 77 - accueil@saintmolf.fr
 Lundi et vendredi : 9h00-12h00/13 h 30-18h00 ;
 Mardi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00/13 h 30-16h00 ;
 Samedi 10h00-12h00 (uniquement état civil et formalités administratives)
 www.mairie-saint-molf.fr
- Agence postale - en Mairie**
 1 rue des Épis - 02 40 62 51 28
 Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et de 13 h 30 à 16h00,
 samedi : 10h00 à 12h00 - levée du courrier : 14 h 45 du lundi au
 vendredi et 12h00 le samedi.
- Restaurant scolaire**
 Salle de la Roche Blanche - rue de la Roche Blanche
 02 40 62 54 10 - enfance@saintmolf.fr
- La Récré Multicolore** (Service Enfance Jeunesse)
 rue de la Roche Blanche - 02 40 62 58 43 - enfance@saintmolf.fr
- La Salorge des Doudous** (micro-crèche)
 7, rue du Vesselais - 02 40 01 58 39 - creche@saintmolf.fr
- RAM** (Relais d'Assistants Maternelles)
 Maison de l'enfance à la Turballe - 02 40 11 82 81
 Permanences à Saint-Molf à la Récré Multicolore - 06 72 09 69 48
- Office de Tourisme**
 10 r. Duchesse Anne - 02 40 62 58 99 - contact@saint-molf.fr
- Bibliothèque pour Tous** - rue de Kernoza - 02 40 62 59 70
 Ouverture : mercredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Services publics

- Gendarmerie**
 2 rue Roger Camaret - Guérande - 02 40 24 90 42 ou 17
- Trésor Public**
 9, rue Honoré de Balzac - Guérande - 02 40 24 90 90
- Communauté d'agglomération CAP Atlantique**
 3 av. des Noëles - La Baule - 02 51 75 06 80 - www.cap-atlantique.fr
- Sous-Préfecture** - 1 rue V. Auriol - Saint-Nazaire - 02 40 00 72 72
- Pôle emploi** - 3 bis rue des Noëles - La Baule
 Tél. Candidats : 3949 et Tél. Employeurs : 3995
- Mission locale** - 2, rue Louis Léon - Guérande - 02 40 42 96 76
- Déchetterie** - l'Arche Chaussin - Piriac-sur-Mer - 02 40 23 60 09
 Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Refuge pour animaux** - Kerdino - Guérande - 02 40 53 08 21
- Transports collectifs Lila Presqu'île**
 02 40 620 620 ou 02 40 62 32 33

Établissements scolaires

- École de la Roche Blanche**
 rue de la Roche Blanche - 02 40 62 59 69
- École Saint François** - 3, rue du Pays Blanc - 02 40 62 58 95
- Lycée Professionnel Privé Kerguéneq** - 02 40 24 91 55

Culte

- Paroisse Sainte Anne du Pays Blanc**
 Presbytère 21 rue du Maréchal Leclerc à La Turballe
 02 40 23 30 32

Santé/Social

- Repas à domicile** - Prest Alliance 02 40 00 14 15
- Assistantes sociales et PMI - Consultation des nourrissons**
 Centre Médico Social 20 Fbg Saint Michel - Guérande -
 02 40 24 92 35
- Centre Hospitalier**
 11 boulevard Georges Charpak - Saint Nazaire - 02 72 27 80 00
- Centre anti poison** - 02 41 48 21 21
- CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)**
 Appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS! se situe dans
 l'enceinte de l'hôpital local Intercommunal de la Presqu'île
 avenue Pierre de la Bouexière à Guérande
- CPAM** (assurance maladie)
 Tél. 3646 (du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30)
 Une seule adresse postale : CPAM de Loire Atlantique
 9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes Cedex 9 - www.ameli.fr
- CARSAT** (Assurance retraite) - Tél. 3960 Fax 02 72 20 60 29
- CAF** - 1 impasse Anne de Bretagne - Guérande - 02 40 15 67 90
- CLIC éclair'age** - 02 40 62 64 64
 26 bis faubourg Saint Michel - Guérande - www.cliceclairage.com
- Pharmacie** - 02 40 62 51 00 - 31 rue de la Duchesse Anne
- Kinésithérapeutes** : A. LEGOUX - 02 40 62 50 54 - Kerhué
 J. PERRET - 02 44 07 74 01 - 22 rue de la Duchesse Anne
- Ostéopathe** : M. BOURDEAUT - 02 40 60 26 38
 ou port. 06 11 66 37 33 - sur rdv - 11 place de l'Abbé Biré
- Psychologue** : H. GAUCHET-ENGELEN - Pend'hué
 02 40 70 30 36 ou 06 22 94 11 54
- Cabinet vétérinaire de l'Océan**
 02 51 76 92 84 - 25, rue de l'Océan

Maison Médicale : 26 rue de la Duchesse Anne

- Médecins** : T. GUIHARD et J.-M. CHERIAUX - Tél. 02 40 62 52 52
- Dentistes** : T. LERICHE et U. BIEWER - Tél. 02 40 62 55 04
- Kinésithérapeute** : G. MIERMONT - Tél. 02 40 62 51 51
- Infirmières** :
 S. TRACOU, M. LEGRAND et D. PABOEUF - Tél. 02 40 62 58 06
- Orthophoniste** : M.-L. LANÇON - Tél. 02 51 10 28 99
- Podologue pédicure** : M. BEILVERT - Tél. 06 98 06 79 73 sur rdv
- Psychologues** : Lucie COJEAN (06 13 47 21 67), Virginie SOTIN
 (06 60 77 54 35), Catherine DUBOT (06 66 34 42 57)
- Nutritionniste/Diététicienne** :
 Magali GAUDICHON - Tél. 06 71 63 43 29

Pharmacie de garde : 3237

Police secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Samu : 15

Appel d'urgence Européen : 1123

Personne sourdes ou malentendantes : 114

Nos partenaires

Ghislaine Guy
Écrivain

UN POTAGER
DE DÉCOUVERTE

Le Landor
44350 St Molf

06.12.79.39.56

VENTE SUR PLACE TOUTE L'ANNÉE
ET TOUS LES JOURS

DE 11H À 12H30 ET DE 15H À 19H
Y COMPRIS LE DIMANCHE MATIN

- Légumes oubliés,
cultivés de façon naturelle
- Livre de recettes de légumes,
écrit par moi-même en vente ici
- Conseils culinaires



DOMINELEC

DOMotique
INformatique
ELECtricité générale

Hugo Morice 06 74 14 16 22
Co-gérant

contact@dominelec.com
44350 SAINT-MOLF

www.dominelec.com



ARCHIBAL TERRASSEMENT SARL

tous travaux de terrassement archibalterrassement@hotmail.fr

Spécialiste aménagement et mouvement de terrain
Défrichage - Dessouchage - Démolition
Création d'allées - Enrobé à chaud - Préparation piscine
Vente et livraison de terre végétale - Remblais

Tél. 06 81 44 71 64

GUÉRANDE • LA BAULE • SAINT-NAZAIRE



N°siret 38238430020

Jean-Louis BERTHE

PEINTURE
DÉCORATION - PAPIERS PEINTS
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF

@ j-l.berthe@orange.fr 02 40 62 52 65



Gérald DAUCE

Plomberie • Chauffage

Impasse du Bréniguen
Parc d'activité du Mès
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 28 55 91 25

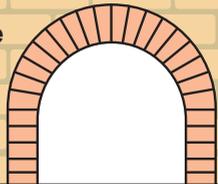


Entreprise de maçonnerie
Michel Berthe

Artisan
NEUF et RÉNOVATION

9 rue du Calvaire
ASSÉRAC
02 40 01 70 13

20 Théléac
SAINT-MOLF
02 40 62 56 16



Hair *marin*
coiffure

02 40 62 51 05

18 rue de la Duchesse Anne - 44350 Saint-Molf
www.hair-marin.com

Le Sel de
Guérande

福

La salorge de Rostu

Nicolas Arnould et Ursula Weiss
Pen d'hué · F 44350 Saint Molf
arnould.weiss@free.fr
http://arnould.weiss.free.fr



TERRASSEMENTS



Bernard BICHON

La Vallée de Bel-Air
44350 SAINT-MOLF

02 40 62 51 54

AUTO-ECOLE
POINT CONDUITE



Frédéric TRIBOTÉ

Formation traditionnelle

Permis AM - Permis moto - Conduite supervisée

02 40 42 16 07 - 06 32 09 50 87

point.conduite@orange.fr

27 rue de l'Océan - 44350 Saint-Molf

LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR

Couverture - Zinguerie
Panneaux photovoltaïques
Bardage : Neuf et restauration

SARL DENAIRE



P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 SAINT-MOLF
Tél. : 02 40 62 53 07 - Port. : 06 85 50 81 38
sarldenairejeanclaude@wanadoo.fr

REVE
Immobilier

02 40 61 67 21

35 rue de la Duchesse Anne
44350 SAINT MOLF

reveimmobilier@orange.fr
www.reveimmobilier.com

AMISSE Alain · PAYSAGE

2, rue de Quifistre
Boulay
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 62 53 11
Port. 06 98 14 45 54

alain.amisse@free.fr

Création et entretien
de jardin

Elagage · Abattage
Clôtures · Dallage

G
GAUTREAU

Maison fondée en 1908

CHARCUTERIE TRAITEUR
BOUCHERIE

SAINT-MOLF · LE CROISIC · GUÉRENDE